

Comité des partenaires de la métropole du Grand Paris

Groupe transition

Résumé

La métropole compte plusieurs millions de décideurs,-habitants, entreprises, élus-, qui importent 90% des énergies dont ils ont besoin, émettent 80 % des émissions de CO2 de la région et s'exposent par millions à un air pollué.

La mise en place de la métropole du Grand Paris apparaît comme une opportunité de passer à l'acte massivement, pour faire face à la menace climatique, dans le plaisir de vivre.

Au cœur de la région île de France, elle agit sur des territoires très au-delà de ses strictes frontières administratives. Elle peut faire jeu égal et jouer un rôle moteur, avec les quelques 20 autres métropoles de rang international dans le monde.

Et faire de son action une vitrine dont les français soient fiers.

En regard de ces enjeux, les SCOT et PLU doivent respecter 17 autres plans. Notre planification peut se résumer à plan, hyperplan, rantanplan.

Ce qui amène à proposer de sortir de ce seul mode d'action par 3 démarches :

1. Organiser un plan climat proactif, libérant les énergies de ces millions de décideurs.

En commençant par leur fournir des données publiques à l'échelle communale, pour qu'ils connaissent leur impact sur la planète, une boîte à outils pour mesurer programmes et projets par des indicateurs ; et un cadre d'action identifiant les gisements stratégiques : réduction du CO2, pollution, précarité énergétique, développement de l'emploi... De quoi fabriquer des projets démonstrateurs reproductibles sur les gisements stratégiques identifiés comme les réseaux de chaleur, la logistique, les tiers lieux, le vélo.

2. Construire une vitrine à projets démonstrateurs, aptes à être répliqués et exportés.

A plusieurs millions, nous avons toutes chances de réinventer les mêmes projets. D'où l'intérêt d'une vitrine métropolitaine, favorisant les initiatives, aidant à les faire émerger, installant une ingénierie, tiers de confiance, mettant en valeur les démonstrateurs et accompagnant leur démultiplication. Une vitrine qui permet d'échanger de région à région, d'aller dans le sens d'une réponse française à des appels d'offres internationaux.

3. Créer un fonds transition pour des projets, innovants, reproductibles.

La raison d'être du fonds transition est de donner le coup de pouce qui déclenche des projets qui ne verraient pas le jour autrement. Paradoxalement, les petits projets demandent plus de temps pour trouver des financements que pour être réalisés ; quand ils en trouvent. A fortiori en phase d'émergence, quand il s'agit de subventionner leur lancement ; ou quand le porteur du projet est dans l'incapacité de s'endetter sur la durée d'amortissement.

Pour travailler trois axes :

1 L'efficacité énergétique des bâtiments

La Métropole ne se renouvelle qu'à raison de 1% par an : l'enjeu majeur est la ville qui est sous nos yeux et non celle qui se construit demain : premier gisement à exploiter.

2 Les transports propres de proximité

Un déplacement sur deux en Île de France se fait à moins de 3km. Le vélo mérite une mention spéciale, son avatar électrique effaçant les dénivellations ; mais les tiers lieux ont leur place, eux qui évitent les longs déplacements sur des infrastructures saturées.

3 Les réseaux de chaleur aux énergies renouvelables et de récupération.

Les énergies renouvelables et de récupération ont une caractéristique commune : leur exploitation massive passe par les réseaux de chaleur. Plan d'approvisionnement, réseau de chaufferies et logistique urbaine associée restent à mettre en place.

Dans deux postures actives pour la métropole,

- Exemplaïre et par là opérationnelle, sur les biens qu'elle détient, bâtiments et véhicules. En faisant levier par la méthode, les ressources et prestataires employés, la pédagogie et la confiance qui en résultent.

- Stratège et par là innovante, par la mise en mouvement de ces millions de décideurs. Diagnostic, outils et cadre d'action sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants sans une dynamique intégrant top down et bottom up, créatrice d'un écosystème de l'innovation.

Voir le *ppt de présentation aux élus* le 23 octobre 2015, le rapport complet des 5 groupes de travail du comité des partenaires (70 pages) dont celui de 8 pages du groupe transition, téléchargeable sur le site de la mission de préfiguration : <http://www.prefig-metropolegrandparis.fr/La-mission-de-prefiguration/Les-documents-publies/Vers-un-projet-metropolitain-contribution-du-conseil-des-partenaires-socio-economiques>